



Procès-Verbal - Conseil d'Etablissement du 21 juin 2023

Ouverture de la séance à 16h35

Composition du Conseil d'Etablissement : 24 membres dont 18 votants (Cf. annexe émargement)

Quorum: 10

Présents :

16 (Dont 15 votants)

Excusés :

08

Absents :

00

Secrétaire de séance : Mme Cathia HAYDAR

Secrétaire adjoint de séance : Mme Chantal KORDAHI

A 16h35, le quorum étant atteint (14 présents votants), M. le Président ouvre la séance du Conseil d'Etablissement et rappelle les différents points à l'ordre du jour :

- 1. Approbation de l'ordre du jour ;
- Approbation du PV du CE précédent ;
- 3. Changement de nom de l'établissement ;
- 4. Calendrier 2023-2024 : proposition de modifications ;
- 5. Nouveau Règlement Intérieur ;
- 6. Protocole de communication :
- 7. Protocole d'évaluation de la PS à la Terminale ;
- 8. Projet d'établissement : bilan intermédiaire ;
- 9. Protocole de l'organisation des soins et urgences ;
- 10. Parcours Educatif Artistique et Culturel;
- 11. Parcours linguistique;
- 12. Questions diverses.

Les membres du Conseil d'Etablissement n'ayant fait parvenir aucune question, l'ordre du jour est proposé sans le point n°12 « questions diverses ».

Point n°1 de l'ordre du jour Approbation de l'ordre du jour

M. le Président annonce l'ordre du jour et s'assure que tous les membres présents ont bien été destinataires des documents préparatoires.

L'ordre du jour est alors mis au vote :

Vote:

14

Contre

00

Abstentions

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.







LE LFIML, UNE FORCE!

<u>Point n°2 de l'ordre du jour</u> <u>Approbation du PV du CE précédent</u>

M. le Président remercie M. Fady DENNO et Mme Cathia HAYDAR pour la qualité du travail accompli. Un rapide rappel des points à l'ordre du jour ne provoquant aucune question ni remarque, le PV est ensuite mis au vote :

Vote: Pour 14
Contre 00

Abstentions 00

Le PV est validé à l'unanimité des membres présents.

Point n°3 de l'ordre du jour Changement de nom de l'établissement

M. le Président explique brièvement la procédure de changement de nom de l'établissement. Il est rappelé aux membres du CE que le futur nom a été utilisé cette année à des fins de communication pour montrer un changement dans le paysage local : un lycée français conventionné à Fanar. L'IML deviendrait officiellement le LFIML... Cette démarche a été faite en accord avec le Président de l'organisme gestionnaire, et toujours avec son accord, nous pensons qu'il est temps maintenant d'officialiser ce changement de nom.

En demandant l'accord des membres du CE, la procédure pourra alors suivre son cours pour les différentes étapes suivantes.

La parole circule... Un échange entre les membres présents et M. Le Président de séance concernant la procédure officielle qui prend du temps au ministère de l'éducation et en France.

Le changement de nom de l'IML en LFIML est ensuite mis au vote.

Vote: Pour 14

Contre 00 Abstentions 00

Le changement de nom de IML en LFIML est adopté à l'unanimité des membres présents.

Arrivée d'un membre votant ; le nombre de votants passe à 15.

Point n°4 de l'ordre du jour Calendrier 2023-2024 : propositions de modifications

M. le Président expose les raisons de cette demande hors délais. En effet, une faute de frappe s'est glissée sur le nombre d'heures par jour en septembre et en juin, mentionnant 5,65h au lieu de 4h de la rentrée jusqu'au 1er octobre 2023, et du 10 au 30 juin 2024. Les jours de classes resteraient inchangés, mais les heures passeraient de 873,5 à 827,3h, ce qui reste dans la fourchette d'heures souhaitées. De plus, ce calendrier serait conforme à tous les calendriers des lycées conventionnés au Liban.

La parole circule...

Le calendrier scolaire est ensuite mis au vote.

Vote: Pour 15
Contre 00

Abstentions 00

Le calendrier scolaire 2023-2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Point n°5 de l'ordre du jour Nouveau Règlement Intérieur

M. le Président présente le nouveau règlement intérieur. Il a fait l'objet de concertations entre tous les membres de la communauté éducative avant d'être proposé au vote ce jour.

La parole circule...

Le nouveau RI est ensuite proposé au vote.

Vote:

Pour

Contre

15 00

Abstentions

00

Le nouveau RI est adopté à l'unanimité des membres présents.

Point n°6 de l'ordre du jour Protocole de communication

M. le Président explique la nécessité de mettre en place un protocole de communication pour une meilleure lisibilité de l'ensemble de la communauté éducative. En effet, qu'il s'agisse de communication interne au sens stricte c'est-à-dire entre les personnels, ou au sens large incluant les parents et les élèves, il est important que chacun sache à qui s'adresser et comment. Ce protocole inclura aussi la communication extérieure, tant vers le Poste Diplomatique et l'AEFE, que sur notre site internet ou nos réseaux sociaux.

Ce protocole est encore en cours d'élaboration et sera proposé au vote lors d'un prochain Conseil d'Etablissement.

La parole circule...

Point n°7 de l'ordre du jour Protocole d'évaluation de la PS à la Terminale

M. le Président rappelle la nécessité de mettre en place un protocole d'évaluation qui se veut être un outil de communication interne destiné aux personnels et aux usagers (parents et élèves). Il a pour but d'expliquer et de rassurer sur l'évaluation au sein de l'établissement.

Il a été élaboré en concertation avec l'ensemble des cycles et a fait l'objet de plusieurs réunions de travail. M. le Président de séance remercie l'ensemble des professeurs pour ce travail collaboratif.

A noter que le « projet d'évaluation » en lycée est obligatoire dans le cadre de la réforme du lycée pour le cycle terminal. Il a déjà été validé en CE le 16 décembre 2021 et n'a subi aucun changement de nature à modifier son contenu, si ce n'est l'introduction des secondes pour les préparer au cycle terminal.

La parole circule...

Le protocole d'évaluation de la PS à la Terminale est ensuite proposé au vote.

Vote:

Pour

15

Contre

00

00

Abstentions

Le protocole d'évaluation est adopté à l'unanimité des membres présents.

Point n°8 de l'ordre du jour Projet d'établissement : Bilan intermédiaire

M. le Président rappelle que le PE a été finalisé ce début d'année scolaire et a été présenté au CE du 22 septembre 2022. C'est un outil qui va vivre au fil des 3 années pour lesquelles il est prévu. De ce fait, il est nécessaire de faire un bilan intermédiaire succinct à chaque fin d'année scolaire afin de mesurer les actions menées durant l'année et l'atteinte des objectifs intermédiaires ou finaux.

Un membre du CE prend la parole et présente le bilan intermédiaire de cette année. La parole circule...

M. le Président précise également que suite à la visite conseil des auditeurs, une légère modification du PE pourrait être faite avec l'accord des membres du CE.

M. le Président présente les deux modifications proposées par les auditeurs en mars dernier.

- Supprimer l'axe 5 car la partie « sécurité » n'est pas un projet mais une obligation au sein d'un établissement scolaire.
- Inverser les axes 1 et 3 sans changement du contenu. L'ordre des axes doit donner une priorité à l'accompagnement des élèves puisque c'est notre point fort.

Proposition est faite d'ajouter un « Parcours Santé » comme étant un avenant dans le PE.

Le PE modifié est ensuite mis au vote :

Vote:

Pour

15

Contre

00

Abstentions 00

Le PE modifié est adopté à l'unanimité des membres présents

Point n°9 de l'ordre du jour Protocole d'organisation des soins et urgences

M. le Président explique la nécessité d'avoir un protocole d'organisation des soins et urgences. Il remercie chaleureusement l'infirmière scolaire pour ce travail remarquable qui s'appuie sur des Bulletins Officiels pour les missions de l'infirmière scolaire, et vient proposer une organisation soigneusement structurée qui sera portée à la connaissance des personnels et des usagers dès la rentrée prochaine.

La parole circule... propositions :

- Chaque élève présente son carnet de santé à l'infirmière scolaire afin d'émerger le besoin de vaccination et organiser une campagne de vaccination au sein de l'établissement.
- Mentionner le parent avec qui rentrer en contact sur « Pronote »en cas de besoin.

Le protocole d'organisation des soins et urgences est ensuite proposé au vote.

Vote:

Pour

15

Contre

00

Abstentions 00

Le protocole d'organisation des soins et urgences est adopté à l'unanimité des membres présents.

<u>Point n°10 de l'ordre du jour :</u> <u>Parcours Educatif Artistique et Culturel</u>

M. le Président rappelle dans les grandes lignes le PEAC en place sur l'ensemble de l'établissement. Il cède la parole à la coordonnatrice du PEAC qui dresse un bilan succinct pour cette année.

L'idée pour l'année prochaine est de renforcer ce parcours existant avec du théâtre au primaire, par le recrutement d'une professeure de théâtre, et une option théâtre au collège animée par une professeure de théâtre également. L'option théâtre étant déjà en place au lycée, le théâtre serait ainsi accessible aux élèves du primaire au lycée.

Intervention de la référente du « Parcours artistique et culturel » (PEAC) :

- Année N-1, poursuite du projet de l'école primaire concernant « L'opéra des enfants » et « Tara ».
- Année N : rencontre avec un auteur, production d'une histoire et une page de couverture de l'histoire-Eco citoyen et DD - recycle 'Art : réalisation d'une production à partir de plastic à usage unique -Découverte des œuvres et des artistes + découvrir le patrimoine historique, rencontre avec différents artistes + ateliers de travail menés par les artistes - Finalité exposition (poursuivie l'année N+1)
- Année N+1, Une visite au musée de l'AUB est prévue afin que les élèves participent aux ateliers artistiques.

<u>Point n°11 de l'ordre du jour :</u> <u>Parcours linquistiques</u>

M. le Président présente la situation actuelle de l'établissement et son parcours linguistique de la maternelle à la terminale. En s'appuyant sur la brochure « les parcours langues dans le réseau AEFE » de 2019, on se rend compte que nous avons un parcours linguistique riche mais qui n'est pas mis en valeur, ou pas reconnu... Or nous pouvons faire évoluer cette situation en maternelle, élémentaire, collège et lycée!

Les fondements de ces parcours langues dès la maternelle peuvent s'articuler autour de trois axes :

- · la maîtrise de la langue française, langue de communication et de partage au sein de l'établissement, langue d'enseignement ;
- · une nécessaire (re)connaissance de la langue du pays hôte : l'arabe.
- possibilité d'initiation à une troisième langue : l'anglais.

Pour information aux membres du CE, c'est exactement ce que nous avons en place cette d'année et que nous comptons pérenniser l'an prochain...

Au début du cycle 2 (CP), les enfants évoluent dans au moins deux langues, le français et l'arabe et conformément aux programmes du ministère de l'Éducation nationale français, ils peuvent en débuter une troisième. Chez nous, en plus des 6h d'arabe, ils pratiquent l'anglais du CP au CM2 à raison de 3h par semaine. Dans le réseau, cette langue supplémentaire, l'anglais, peut-être également intégrée dans l'enseignement des matières [EMILE (enseignement d'une matière intégrée en langue étrangère)] pour renforcer l'exposition à la langue, dans le cadre, éventuellement, d'un parcours PARLE (parcours adaptés et renforcés de langues étrangères) (5h par semaine par élève maximum, dont 2h de langue vivante principale et 3h d'EMILE).

Vote concernant la demande de labélisation du parcours PARLE avec un EMILE à l'école élémentaire,

Vote: Pour 15
Contre 00
Abstentions 00

La demande de labélisation pour l'école élémentaire est acceptée à l'unanimité des membres présents

A l'entrée au collège, nous pouvons introduire l'espagnol dès la classe de 6ème par une bilangue. Ce qui permettrait à certains de nos élèves de débuter cette 3ème langue (après l'arabe et l'anglais) un an plus tôt, dans le but de mieux maitriser cette 3ème langue...

Concernant la mise en place de l'espagnol dès la classe de 6ème,

Pour 15 Vote:

> 00 Contre 00 Abstentions

La bilangue Anglais-Espagnol dès la 6ème est acceptée à l'unanimité des membres présents.

De même, à partir de la 5^{ème}, il est possible de mettre en place un ELCE (enseignement de langue et culture européenne) en anglais et en Espagnol.

M. le Président demande l'accord du CE pour la mise en place, si possible, de ces deux ELCE.

- Explication afin de répondre aux questions des membres du conseil : Le travail des élèves sur des projets culturels leur permet de collecter des points en plus pour le DNB (ELCE). Ils peuvent arriver à 20 points en plus selon leur participation.
- La mise en place d'une Chorale et d'un répertoire convenables à partir de l'année prochaine.

Pour 15 Vote:

> 00 Contre 00 Abstentions

La mise en place des deux ELCE est acceptée à l'unanimité des membres présents

Il sera possible également de mettre en place une DNL au collège en Histoire et Géographie ou en mathématiques. C'est actuellement un projet qui est à l'étude...

La parole circule...

Concernant le lycée, pour parachever notre politique des langues, nous souhaiterions mettre en place dès la rentrée prochaine une DNL hors SELO en mathématiques ou Hist-Géo, au moins. Nous envisageons de monter un dossier pour une section internationale SI en Anglais dans le but de demander par la suite le

Mais pour cela il faut l'accord des membres du CE pour entamer les démarches nécessaires.

La demande d'ouverture de DNL en seconde Histoire-Géographie ou mathématiques en Anglais est ensuite proposée au vote.

> Vote: Pour

> > 00 Contre

00 Abstentions

La demande d'ouverture de DNL hors SELO est adoptée à l'unanimité des membres présents.

La demande d'ouverture d'une SI en seconde au lycée en Anglais est ensuite proposée au vote.

Pour 15 Vote:

> 00 Contre 00 Abstentions

La demande d'ouverture d'une SI en seconde au lycée en Anglais est adopté à l'unanimité des membres présents.

La demande d'ouverture d'un BFI au cycle terminal est ensuite proposée au vote.

Vote:

Pour

15

Contre

00

Abstentions

00

La demande d'ouverture d'un BFI au cycle terminal est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Point n°12 de l'ordre du jour : Questions diverses

Pas de question

À 18h22, l'ordre du jour étant épuisé, M. Le Président remercie les membres présents pour cette dernière tenue du conseil d'Établissement pour cette année scolaire et pour la qualité des échanges.

Le Secrétaire adjoint de séance, La secrétaire de séance,

Le Président du Conseil d'Etablissement,

Chantal KORDAHI

Cathia HAYDAR, DAF

J-Sébastien ABBOUD

ANNEXE : Liste d'émargement



Conseil d'Etablissement Mercredi 21 juin 2023



Le président	iee scolaire 2022	2-2023 <u>Liste a em</u> o	<u>argement</u>
Monsieur ABBOUD Jean Sébastien			
Les membres de droit			
Madame HAYDAR Cathia – D.A.F			Hayquin
Madame GHANEM Désirée – Directrice école primaire			Descree Thou
Madame ZAMROUD Nathalie – Adjointe second degré			Excusee
Madame BIGOT Charlène - Conseillère Principale d'Education			Excusée
Le représentant de son excellence Ma	idame l'Ambass	adrice de France à Beyrouth	
Monsieur De ROHAN CSERMAK Henri – COCAC Adjoint			
Les Membres siégeant à titre consultatifs			
Monsieur KHALIFE Maroun – Président du CA de l'organisme gestionnaire du LFIML			Excusé
Monsieur AYOUB Ghassan – Président du Conseil Consulaire			Atter.
Monsieur CHEHOUANE Joseph – Vice-Président du CVL			Exerce
Monsieur BOUCHARD Julien – Consul Général			Excusé
Datus versennalités locales sur propos	tionalu CE		
Deux personnalites locales sur propos	tion do CE	ulus - sustanti	
Monsieur le Président de l'association	des anciens élè	ves () introduced to	
Les représentants des personnels d'en	seignement et	d'éducation	
Titulaires		Suppléants	
Madame HADDAD Janet	dand	Madame TORFEH MOUBARAK Chantal	
Monsieur HAJJ François		Madame KORDAHI Chantal	0.1.6
Madame KAHALE Christiane	Junto C	Madame RAHME Joyce	Charles and
Monsieur GEBRAN Michel	The second secon	Madame KEYROUZ Tania	
Madame HELOU Myrna		Madame TOUMA Ghada	pamia
Madame NEAIMEH Sally	Excusée	Madame HALBY Mariane	Grada
· ·		Wadanie nalbi Wanane	House
Les représentants des parents d'élève	S	Constitute	
Titulaires Monsieur Hadi el KIK (2 nd)	Excusé	Suppléants Madame RIZK Mireille (5°/CE2)	
Madame HABER Rana (1ère)	VPh_	Madame DAABOUL Dania (4°/CM1)	Danie
Monsieur DENNO Fadi (CE2)	Bil	Madame RADI Maguy (6°/4°)	
Madame SAWAYA Ludmilla (GS/CE2)	Paky	Madame Rita Choueiri Kanaan (5°/CM2/CP)	017000
Les représentants des élèves		massine nite chosen harron (5 / cm2/ cr /	per Cloud
Titulaires		Suppléants	
Mlle SAYEGH Elina – 4°A	Excusé	M. Samuel Aoun OURIAH – 6°A	
M. Karl Anthony EID – T ^{er} B	1.1/2	Mlle Angelina KHADRA – 2 nd A	
Les invités	THE		
Mme Nidale HENAINE			





